



Communiqué de presse

L'ANRE renforce ses compétences dans les domaines de la comptabilité de régulation et de l'audit et la vérification financiers

Rabat, le 14 décembre 2023- Dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences de ses collaborateurs, l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE) a participé à une nouvelle session de formation délivrée par l'Association nationale des Commissaires chargés de la réglementation des services d'utilité publique (NARUC) des Etats-Unis. Cette nouvelle activité qui s'est tenue du 12 au 14 décembre 2023 à Rabat s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des institutions réglementaires dans le domaine de l'énergie lancé sous les auspices de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

La formation, délivrée par des experts de haut niveau des Etats-Unis et du Canada, a porté sur deux domaines essentiels dans le métier de la régulation de l'énergie. Il s'agit en l'occurrence, d'une part, de la comptabilité de régulation (*regulatory accounting*) qui regroupe l'ensemble des pratiques, des normes et des référentiels destinés aux besoins de la comptabilité à élaborer par l'opérateur historique concerné à des fins de régulation. Et d'autre part, les aspects théoriques et pratiques portants sur l'audit et la vérification financiers (*financial auditing and verification*) des opérateurs soumis à la régulation.

Illustrant également l'excellence des relations entre les Etats-Unis et le Maroc, cette activité a permis non seulement de renforcer la coopération entre nos deux pays dans le domaine de la régulation, mais aussi de perfectionner les compétences et les connaissances des collaborateurs de l'ANRE pour une réalisation optimale de leurs missions.

A propos de NARUC :

NARUC est une organisation à but non lucratif qui représente les commissions de régulation des services publics, tels que l'énergie, les télécommunications, l'électricité, l'eau et les transports, des 50 États américains. La mission principale de NARUC est de soutenir le travail de ces commissions et de veiller à ce qu'ils disposent des ressources et du soutien nécessaires pour servir l'intérêt public.

Contact presse : o.zakaria@anre.ma